

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : AMR 25/003/2008 – ÉFAI  
1<sup>er</sup> septembre 2008

Informations complémentaires sur l'AU 237/08 (AMR 25/001/2008, 28 août 2008) Craintes de procès inique

CUBA

Gorki Águila (h), musicien et dissident

---

Gorki Águila a été libéré le 29 août à l'issue d'un procès devant un tribunal municipal de La Havane. Il a été acquitté des charges de « *dangerosité* » mais déclaré coupable de désobéissance civile, une infraction moins grave. Gorki Águila a également été condamné à une amende de 600 pesos cubains (une vingtaine d'euros).

Gorki Águila, musicien du groupe *Porno Para Ricardo*, avait été arrêté à La Havane le 25 août. Les paroles des chansons de *Porno Para Ricardo* sont très critiques à l'égard du gouvernement cubain. Le groupe n'est pas autorisé à se produire en public et ses titres ont été bannis de la télévision et de la radio cubaines.

**Aucune action complémentaire n'est requise de la part du Réseau Actions urgentes. Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels. Amnesty International continue de surveiller la situation de cet homme.**